

Madame Brigitte Klinkert
Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin
Hôtel du Département
100 Avenue d'Alsace - 68000 COLMAR

Objet : Lettre ouverte pour la Création de la CEA – accord de méthode

Madame la Présidente,

Le projet de loi de création de la future Collectivité Européenne d'Alsace, adopté en première lecture par le Sénat le 4 avril 2019, est en cours de finalisation.

La CFDT tient d'ores et déjà à vous faire part de sa disponibilité pour négocier un accord de méthode (conformément à sa proposition bas-rhinoise, formulée au cours du Comité Technique du 10 janvier 2019 portant sur cette thématique au sein du CD67).

Cet accord devra entre autre :

- préciser la nature des informations partagées
- définir toutes les étapes auxquelles les organisations syndicales seront associées
- prévoir des moyens supplémentaires ou spécifiques pour les agents sollicités et impliqués y compris pour les représentants syndicaux.

La CFDT vous fait connaître également sa demande d'accompagnement par un organisme extérieur tout au long du processus de mise en place de la nouvelle collectivité. L'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, de par son expertise d'accompagnement aux changements, nous apparaît comme un intervenant idéal pour venir en appui à la démarche engagée. Une demande similaire a été adressée à nos homologues bas-rhinois.

La CFDT propose que cet organisme puisse être invité et présenté lors d'une rencontre entre les acteurs institutionnels et les organisations syndicales de la collectivité.

La CFDT préconise également d'engager l'ensemble du processus sous l'angle de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). C'est avec le souci de performance durable et développement responsable que nos militants aborderont l'ensemble des thématiques à traiter à l'occasion de la construction de cette nouvelle collectivité. Le projet est ambitieux mais la CFDT se mobilisera pour y contribuer et ce au service du public et des agents.

Notre organisation et ses militants présents au sein des deux collectivités concernées se tiennent à votre disposition pour la négociation à venir.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.



Caroline TAL
Secrétaire Générale



Sébastien Hammes
Secrétaire de la Section du CD68